



# CONCOURS DE CONSERVATEUR TERRITORIAL DE BIBLIOTHEQUES

## CONCOURS EXTERNE

### Epreuves d'admissibilité

Libellé de l'épreuve	Durée	Coefficient
1) Une composition de culture générale sur un sujet élaboré à partir des questions du programme permettant d'apprécier l'aptitude du candidat à analyser une question donnée et à exposer de façon claire et ordonnée une problématique	5 heures	3
2) Une note de synthèse établie à partir d'un dossier comportant des documents en langue française	4 heures	3

Seuls peuvent être admis à se présenter aux épreuves orales d'admission les candidats ayant obtenu pour chacune des épreuves écrites une note au moins égale à 5 sur 20.

### Epreuves d'admission

Libellé de l'épreuve	Préparation	Durée	Coefficient
<p>1) Epreuve de langues</p> <p>L'épreuve se déroule en deux parties :</p> <p><u>Première partie :</u></p> <p>a) une traduction écrite en français d'un texte en langue ancienne (latin ou grec), au choix du candidat lors de l'inscription ;</p> <p>ou</p> <p>b) une traduction orale en français d'un texte en langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais ou russe), au choix du candidat lors de l'inscription, suivie d'un entretien avec le jury dans la langue choisie sur des questions relatives au vocabulaire, à la grammaire et au contenu du texte.</p> <p>L'utilisation d'un dictionnaire bilingue est autorisée pour les langues anciennes et l'utilisation d'un dictionnaire unilingue est autorisée pour les langues modernes. Chaque candidat ne peut être muni que d'un seul dictionnaire.</p>	1 heure	3 heures  30 minutes  traduction : dix minutes, entretien avec le jury : vingt minutes	3  1 <sup>ère</sup> partie notée sur 12 points



# CONCOURS DE CONSERVATEUR TERRITORIAL DE BIBLIOTHEQUES

## CONCOURS EXTERNE

<p><b>Deuxième partie :</b></p> <p>une traduction orale en français d'un texte court en langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais ou russe), au choix du candidat lors de l'inscription, suivie d'un entretien avec le jury dans la langue choisie portant sur le contenu du texte.</p> <p><u>Cette langue doit être différente de celle qui a été choisie pour la première partie de l'épreuve.</u></p> <p>L'utilisation d'un dictionnaire n'est pas autorisée pour cette partie de l'épreuve.</p>	<p>Pas de préparation</p>	<p>30 minutes</p> <p>traduction : dix minutes, entretien avec le jury : vingt minutes</p>	<p>2<sup>ème</sup> partie notée sur 8 points</p>
<p>2) Une conversation avec le jury sur une question de culture générale débutant par le commentaire d'un texte portant sur le programme.</p>	<p>30 minutes</p>	<p>30 minutes</p> <p>commentaire : dix minutes maximum, entretien : vingt minutes minimum</p>	<p>5</p>
<p>3) Un entretien avec le jury sur la motivation professionnelle débutant par le commentaire d'un texte relatif à une situation professionnelle, hors contexte des bibliothèques.</p>	<p>30 minutes</p>	<p>30 minutes</p> <p>commentaire : dix minutes maximum, entretien : vingt minutes minimum</p>	<p>4</p>

### Concours externe réservé aux chartistes

Les épreuves sont notées de 0 à 20.

Libellé de l'épreuve	Préparation	Durée	Coefficient
<p>1) Une conversation avec le jury débutant par le commentaire de texte. Cette épreuve permet au jury d'apprécier les capacités de réflexion et d'analyse du candidat, sa culture générale et son attention au monde contemporain.</p>	<p>30 minutes</p>	<p>30 minutes</p> <p>commentaire : dix minutes maximum, entretien : vingt minutes minimum</p>	<p>3</p>



## CONCOURS DE CONSERVATEUR TERRITORIAL DE BIBLIOTHEQUES

### CONCOURS EXTERNE

<p><b>2) Un entretien avec le jury sur les motivations et les aptitudes du candidat à exercer les fonctions dévolues à un conservateur territorial de bibliothèques. Pour conduire cet entretien qui a pour point de départ un exposé du candidat, d'une durée de 5 minutes au maximum, sur son parcours universitaire et professionnel, le jury dispose d'un dossier constitué par le candidat qui comporte obligatoirement les pièces suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Un exposé de ses titres et travaux ;</b></li><li>- <b>Un CV détaillé dactylographié de deux pages au plus, décrivant son parcours universitaire et, le cas échéant, professionnel avec mention des emplois occupés, des fonctions et responsabilités exercées, les formations suivies et les stages effectués ;</b></li><li>- <b>Une lettre de motivation.</b></li></ul>		<p><b>30 minutes</b></p> <p>exposé : cinq minutes maximum, entretien : vingt-cinq minutes minimum</p>	<p><b>4</b></p>
---	--	---	-----------------